

Interview de Dennis Rodgers*

Dennis Rodgers est anthropologue social de formation. Il est titulaire d'un bachelor et d'un doctorat de l'Université de Cambridge, ainsi que d'un diplôme d'études supérieures de l'Institut de hautes études internationales de Genève (Suisse). Il est chercheur principal au Brooks World Poverty Institute (BWPI), à l'Université de Manchester, au Royaume-Uni, où il dirige le programme de recherche « Urban Poverty and Conflict » (Pauvreté urbaine et conflit),¹ et chercheur invité au Crisis States Research Centre de la London School of Economics, où il participe au programme de recherche « Cities and Fragile States » (Villes et États fragiles).² Il a aussi été membre d'une « bande » de jeunes nicaraguayens pendant une année.

Violence et milieu urbain : un lien inévitable ?

En effet, ce lien semble quelquefois inévitable. La violence urbaine remonte jusqu'aux Sumériens et aux Romains et elle est souvent spécifiquement associée au phénomène de la vie en ville. L'historien Livy, par exemple, a écrit sur les « bandes » liées à la machine politique urbaine dans la Rome ancienne. Dès le XIX^e siècle, la recherche en sciences sociales a commencé à faire valoir que la vie urbaine conduisait d'une manière ou d'une autre à la violence. Selon les chercheurs, les villes concentraient un grand nombre de personnes dans un espace extrêmement restreint, obligeant celles-ci à interagir, ce qui causait des frictions et amenait à la violence, particulièrement visible sous la forme de la criminalité urbaine. Les villes étaient aussi largement considérées comme des lieux où la population pouvait se réunir pour renverser le régime en place. La Révolution française, par exemple, a d'abord été une révolution urbaine.

Cette causalité est, dans une certaine mesure, tout à fait logique. Prenez l'exemple des bandes de jeunes, paradigme de la violence urbaine. Il existe très peu de bandes rurales, en partie puisqu'une « bande » est une entité collective et qu'il serait manifestement difficile que des jeunes vivant dans des villages distants de plusieurs kilomètres se réunissent. Dans le même temps, si l'on observe différentes villes du monde, force est de constater que la violence règne dans certaines villes, mais pas dans d'autres. Enfin, plus que le simple fait qu'il s'agisse de villes et qu'elles concentrent, à ce titre, la population dans un espace défini, c'est l'organisation de ces villes qui est l'élément clé. Si les villes sont bel et bien des espaces qui réunissent des gens et les forcent à interagir, les résultats de ces interactions ne sont absolument pas prévisibles. À cet égard, c'est l'économie politique globale des villes qui est déterminante et qu'il faut prendre en considération : il importe de voir si des groupes sont dominants, si d'autres sont exclus et, enfin, si des mécanismes d'inclusion existent.

La motivation qui se cache derrière la violence est donc l'élément décisif ?

Oui et non. Beaucoup de travaux ont été réalisés ces dernières années pour tenter de définir les différents types de violence en fonction de la motivation qui les sous-tend – distinction par exemple entre la violence politique et la violence économique ou sociale – de manière à

* Cette interview a été conduite à Genève le 16 juillet 2010 par Toni Pfanner, rédacteur en chef de la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, et Michael Siegrist, assistant de rédaction.

La version originale anglaise a été publiée dans *International Review of the Red Cross*, Vol. 92, N° 878, juin 2010, pp. 313-328.

¹ Voir <http://www.bwpi.manchester.ac.uk/research/ResearchProgrammes/urban-poverty-and-conflict.html> (dernière consultation le 10 août 2010).

² Voir <http://www.crisisstates.com/Research/cafs.htm> (dernière consultation le 10 août 2010).

justifier différents types d'approches. Je ne saurais être d'accord avec une telle distinction. Il peut être utile, je le reconnais, de réfléchir à l'existence de différentes catégories de violence, mais elles ne sont que rarement dissociées les unes des autres lorsque l'on regarde la réalité sur le terrain. Prenez la criminalité, par exemple, souvent dépeinte comme le paradigme de la violence économique. Même si les pratiques criminelles peuvent être analysées sur une base exclusivement économique, il est clair qu'elles sont un épiphénomène qui fait intervenir des forces sociales bien plus larges. De nombreuses études ont montré que la criminalité était liée, par exemple, aux inégalités ; plus il y a d'inégalités et plus le taux de criminalité est élevé. De ce point de vue, s'il n'est pas forcément un acte politique direct, un crime peut néanmoins revêtir une dimension politique : il s'agit alors d'une réaction face à des structures sociales inégalitaires. Il est difficile, de toute évidence, de se fonder sur le critère de la motivation.

Ce critère n'est donc pas important ?

La réponse est, là aussi, oui et non. Si on se concentre sur ce critère sans faire preuve d'ouverture, on perd de vue certaines questions fondamentales. Par exemple, le discours dominant à propos des « bandes » actuelles en Amérique centrale veut qu'il s'agisse d'une forme de violence sociale ou économique. Or c'est ignorer la grave exclusion sociale, l'exclusion territoriale, l'absence totale de possibilités d'emploi et, peut-être encore plus important, de réelle volonté politique de générer des emplois, qui sont autant de facteurs nécessaires pour comprendre la prolifération actuelle des « bandes » dans la région. On peut dire que ce discours dominant n'est, à bien des égards, qu'un écran de fumée, car classer les bandes sous les étiquettes de violence « économique » ou « sociale » permet d'éloigner l'attention des problèmes politiques qu'elles engendrent. Dans le même temps, on pourrait aussi avancer que, d'une certaine manière, tout est politique – pas nécessairement dans le sens de la politique avec un grand « P », à savoir le monde politique et la conduite des affaires de l'État, mais plutôt dans le sens de la politique avec un petit « p », soit la façon dont les choses et la société s'organisent ensemble. En d'autres termes, c'est la nature de cette organisation qui est l'élément déterminant.

Par le passé, les conflits armés, les guerres civiles et les affrontements majeurs se déroulaient souvent à l'extérieur des villes, et les populations rurales en payaient le plus lourd tribut. Même récemment, le conflit en Ouganda a frappé principalement le nord du pays, et la capitale, Kampala, n'a presque pas subi d'effets directs. Comment expliquez-vous que les conflits armés se soient maintenant déplacés vers les milieux urbains ?

Comme l'a fait remarquer le célèbre anthropologue Eric Wolf, la plupart des grandes guerres et des révolutions du XX^e siècle ont été, selon son appellation, des « guerres paysannes ». Au cours des quelque cinquante dernières années, on a clairement assisté à une transition, les « guerres paysannes » étant devenues beaucoup plus urbaines, en partie du fait de la transition démographique, mais aussi parce que l'économie mondiale est aujourd'hui moins agraire, davantage fondée sur la production et l'industrie manufacturière dans de grandes agglomérations. Cette évolution a déplacé le théâtre des conflits des campagnes aux villes, faisant naître ce que mon collègue Jo Beall de l'Université du Cap a désigné sous l'expression de « guerres urbaines du XXI^e siècle ».

Un nouveau schéma de guerre urbaine serait donc, selon vous, en train de voir le jour ? Il y a moins de conflits armés internationaux et de guerres internes clairement structurées ?

Oui, absolument. Et ce nouveau schéma n'est pas nécessairement moins violent que par le passé. Prenez l'Amérique centrale, par exemple. Le nombre de morts violentes enregistrées

dans la région est en fait aujourd'hui plus élevé que lors des guerres civiles relativement classiques des années 1970 et 1980. En outre, la violence urbaine est sans conteste beaucoup plus complexe que les anciennes formes de guerres rurales. Par le passé, les guerres faisaient généralement intervenir des parties clairement identifiables – par exemple la partie au pouvoir d'un côté et un groupe belligérant de l'autre – et avaient pour objectif de contrôler l'appareil étatique ; pour ainsi dire, c'était là le trophée. De nos jours, la situation est plus compliquée. Les nouvelles guerres urbaines du XXI^e siècle comptent divers acteurs qui, sans viser nécessairement à prendre le contrôle de l'État, peuvent défendre des ressources ou un territoire, ou simplement tenter d'instaurer eux-mêmes un certain « ordre public ». Savoir s'il faut appeler cela une « guerre » est une autre question. Dans plusieurs travaux réalisés avec des collègues de la *London School of Economics*, nous avons préféré parler de « conflit » et nous considérons que ces formes de violence font partie d'un continuum allant de la guerre à des formes plus prosaïques de violence telles que la criminalité et la délinquance.

Peut-on parler globalement de violence collective ou structurée pour décrire cette nouvelle violence urbaine, c'est-à-dire d'une forme de violence organisée qui, à un certain niveau, s'apparente aux situations de conflit armé ?

Oui et non. Il y a deux manières de considérer cette question. D'un côté, on peut effectivement trouver des groupes armés organisés collectivement, par exemple un groupe de guérilla urbain. D'un autre côté, vous trouvez également des groupes, notamment les « bandes » en Amérique centrale, qui ne sont pas véritablement organisées collectivement, mais dont on peut dire qu'elles représentent une sorte de mouvement collectif. On estime qu'il y a dans cette partie du monde entre 100 000 et 500 000 personnes qui appartiennent à une « bande », ce qui constitue clairement une tendance. Quand on voit un petit nombre d'individus se comporter de la même manière, on peut croire qu'il s'agit d'une coïncidence. Quand des dizaines de personnes font de même, on se dit que c'est un effet de mode. Mais quand des centaines ou des milliers de personnes sont concernées, on assiste à une sorte de mouvement collectif. Je m'éloigne certes probablement des définitions de la violence collective consacrées par le droit international humanitaire, le droit des droits de l'homme ou d'autres branches du droit international, mais, en tant qu'anthropologue, j'ai tendance à suivre une approche plutôt pragmatique que théorique, pour aller du particulier au général.

Prenons un exemple concret : peut-on, selon vous, parler de guerre pour décrire la situation dans le nord du Mexique ? Face aux cartels de la drogue qui sont très puissants et qui recourent à des moyens extrêmement violents, le gouvernement a choisi l'option de l'intervention militaire. Des milliers de personnes meurent chaque année.

Je ne suis pas un spécialiste de la situation au Mexique mais, d'après moi, il ne s'agit pas véritablement d'un conflit entre les cartels et l'État mexicain car, de toute évidence, les trafiquants ne cherchent pas à prendre le contrôle du pays. Quand on regarde de plus près le nombre élevé de morts, et il y en a beaucoup, il s'agit en majorité de trafiquants qui tuent d'autres trafiquants – c'est donc à cet égard en gros un conflit interne au milieu de la drogue. Par contre, les passants et la population locale sont fortement touchés par la situation, qui me semble similaire à celle qui prévalait en Colombie dans les années 1980. À cette époque, les cartels de la drogue représentaient une menace pour l'État, car ils contrôlaient certaines régions et disposaient d'une puissance de feu considérable. Cependant, ils n'essayaient pas non plus de prendre le contrôle de l'État. La situation était très différente du conflit entre le gouvernement colombien et les FARC : en effet, on se trouve en présence d'un conflit entre deux modèles de société, du moins à l'origine, parce qu'avec le temps la situation est devenue plus complexe, les FARC étant aujourd'hui aussi impliquées dans le trafic de stupéfiants.

Comment désigneriez-vous alors cet autre type de confrontation violente ?

Mes collègues du *Crisis States Research Centre* de la *London School of Economics* et moi-même parlons de conflits « civiques », et nous les distinguons des conflits « souverains » et « civils ». Les conflits souverains opposent des États, alors que les conflits civils opposent l'État à un ou plusieurs groupes de la société, pour contrôler le pouvoir. On peut considérer ces conflits comme des formes « classiques » de la violence armée. Les conflits civiques, eux, ne font pas nécessairement intervenir l'État. Ils impliquent différents groupes, certains plus organisés que d'autres. À l'heure actuelle, la tendance va à une augmentation croissante du nombre de conflits civiques à travers le monde.

Les affrontements interconfessionnels qui se sont déroulés à Ahmedabad, en Inde, en 2002, sont un exemple de conflit civique. Les auteurs de trouble ne cherchaient pas à prendre le contrôle du pouvoir, même si les violences étaient, pour ainsi dire, une sorte de réaction à des politiques étatiques spécifiques exacerbant l'exclusion sociale. Les recherches ont montré que les violences avaient été déclenchées par des politiques du gouvernement ayant aggravé la ségrégation dans la ville, qui avait par le passé une tradition de mixité. Dans le même temps, les violences étaient relativement spontanées, davantage liées au déchaînement de la foule qu'organisées, même si certains groupes cherchaient activement à attiser la violence.

La criminalité peut aussi être une forme de conflit civique, en particulier lorsqu'elle est liée à des phénomènes croissants d'exclusion sociale, de construction de lotissements privés protégés (*gated communities*) et de confinement de certaines populations, en particulier les pauvres, dans des bidonvilles et des quartiers périphériques des villes. Les habitants de ces quartiers peuvent avoir des difficultés – quelquefois même d'ordre physique – pour sortir de chez eux, ou sont victimes de stigmatisation et ne peuvent pas trouver d'emploi, comme l'a si bien décrit Philippe Bourgois dans ses travaux consacrés au quartier new yorkais d'Harlem, n'hésitant pas à parler d'« apartheid urbain ». De telles situations peuvent conduire à diverses formes de criminalité et de délinquance, et notamment, comme j'ai tenté de le démontrer dans mes propres travaux, à la violence des « bandes » en Amérique centrale.

Pensez-vous que ces conflits civiques apparaissent majoritairement dans des sociétés d'après-guerre comme au Nicaragua ?

Les circonstances d'après-guerre sont, sans nul doute, un facteur clé à prendre en compte, mais sans forcément avoir un lien de causalité directe ; souvent, c'est plutôt une toile de fond. Pour ce qui est du « phénomène des bandes » au Nicaragua, par exemple, l'élément souvent mis en avant est celui de la démobilisation, à la fin de la guerre, de nombreux jeunes ayant reçu une formation militaire – l'âge de la conscription au Nicaragua est de 16 ans – ce qui, à un certain niveau, a clairement contribué à la prolifération des « bandes ». Il va de soi que ces jeunes n'ont pas tous rejoint une bande et que d'autres facteurs ont joué un rôle beaucoup plus important. En particulier, le changement de régime a conduit à l'effondrement de bon nombre de services étatiques, notamment les services de police, et le taux de criminalité est monté en flèche, principalement parce que le pays était plongé dans une grave crise économique. Les « bandes » étaient, à l'origine, une forme non officielle de groupes de surveillance et de protection du voisinage dans un contexte plus large d'insécurité chronique.

Cela avait-il quelque chose à voir avec l'idéologie, par exemple, avec la solidarité associée au sandinisme ?

Pas vraiment avec l'idéologie en tant que telle, mais plutôt avec l'idéologie comme référence symbolique. Dans le quartier de Managua, où je mène des recherches depuis 1996, les jeunes qui ont formé une « bande » vers les années 1990 avaient un discours fortement pro-sandiniste, mais qui avait moins à voir avec l'idéologie du sandinisme qu'avec leur vécu au sein d'un quartier traditionnellement sandiniste ; leur démobilisation de l'Armée populaire

sandiniste jouait aussi un rôle. Il y a d'autres quartiers de Managua où ce sont d'anciens membres de la *Contra* qui se sont installés après 1990 et où l'esprit de bande est fondé précisément sur le fait d'être un *contra*. À cet égard, ce qui importe, c'est donc moins la nature intrinsèque de l'idéologie que son aspect fédérateur.

Quels sont les liens entre le « phénomène des bandes » et la jeunesse en général ?

De nombreuses recherches ont été réalisées récemment, en particulier par la Banque mondiale, sur les risques associés à un excédent démographique de jeunes hommes. L'argument de base est qu'en présence d'une population jeune – et masculine – nombreuse, les risques de violence sont plus élevés, dans la mesure où la plupart des crimes sont perpétrés par de jeunes hommes. Cet argument ne me convainc pas totalement. Bien qu'on puisse effectivement associer « bandes » et jeunes et établir un lien dans une certaine mesure avec l'adolescence, il est essentiel de bien comprendre que tous les jeunes ne s'engagent pas dans une bande. La plupart des études suggèrent qu'habituellement entre 1 et 15 % de l'échantillon de population considéré établissent un tel lien, même s'il est évident que, pour que suffisamment de jeunes rejoignent les bandes, un seuil critique doit être atteint d'un point de vue démographique.

Vous avez mentionné que le « phénomène des bandes » était souvent lié à l'adolescence, et il est vrai que dans notre jeunesse, nous avons tous probablement fait partie à un moment ou à un autre d'un groupe pouvant être qualifié de « bande », au sens large. Quelle est la différence entre ce type d'expériences et le phénomène des « bandes » en Amérique centrale dont vous parlez ? Existe-t-il une définition consacrée de ce qu'est une « bande » ?

Cela fait plus de cent ans que les recherches en sociologie, en anthropologie et en criminologie tentent de répondre à cette question sans parvenir à une réponse réellement satisfaisante. Le problème vient en partie du fait que le mot « bande » est utilisé pour désigner toutes sortes de phénomènes : des groupes d'adolescents qui se réunissent dans la rue et se battent de temps en temps, se rendent coupables d'actes de vandalisme mineurs ou traînent simplement ensemble ; des groupes de jeunes qui s'engagent régulièrement dans des activités délictueuses ; des syndicats du crime organisé ; des gangs régnant dans les prisons ; et même parfois des partis politiques... De nombreuses études ont tenté d'établir une typologie et de classer les différents types de « bandes » en catégories, mais je ne pense pas que cela soit véritablement utile ; au contraire, je pense que cela peut même poser des problèmes, dans la mesure où une définition stricte risquerait de devenir trop restrictive.

Dans mes travaux, j'essaie d'adopter une définition générale, selon laquelle le terme « bande » fait référence à un groupe de jeunes plus ou moins reconnu par la société comme une entité institutionnalisée et dont le noyau est régulièrement impliqué dans des violences ; les membres qui constituent le noyau du groupe doivent être plus ou moins les mêmes pendant un certain temps, même si ceux qui gravitent autour du noyau vont et viennent et la plupart des membres sont généralement âgés de moins de 25 ans. Précisons que ce dernier critère peut varier énormément, car la notion de jeunes est très différente selon les contextes socioculturels ; dans certaines sociétés, vous pouvez faire partie des « jeunes » jusqu'à la quarantaine. Par ailleurs, les « bandes » sont des formes sociales très changeantes, comme l'a fait remarquer le spécialiste américain de la question John Hagedorn. Les bandes de jeunes d'aujourd'hui peuvent devenir les cartels de la drogue de demain et devenir après-demain des milices ethniques. Ce qui importe donc, ce n'est pas tant ce que les « bandes » sont exactement, mais plutôt fondamentalement les tendances sociales, politiques et économiques plus globales qu'elles reflètent.

Les « bandes » sont-elles un phénomène social lié au niveau de développement de la société ?

Il est difficile de répondre à cette question. Les « bandes » sont indubitablement davantage associées aux contextes de pauvreté que de richesse, par exemple. Cependant, il faut être très prudent avec ce genre d'associations, car c'est plus une question de contexte que de causalité. Ceux qui vivent dans la pauvreté ne rejoignent pas tous une bande ; la majorité ne le fait d'ailleurs pas. Au Nicaragua, dans le quartier où je travaille, les membres des « bandes » ne proviennent pas nécessairement des familles les plus pauvres ; au contraire, ils représentent un échantillon très divers. Enfin, les individus perçoivent les circonstances structurelles de façon différente, selon leur propre parcours et leurs possibilités. Dans une structure sociale donnée, en fonction des circonstances individuelles propres à chacun, on fait certains choix, alors que dans une situation similaire d'autres personnes auraient pris une direction différente.

Concrètement, pourquoi un jeune s'engage-t-il dans une « bande » ?

Un jeune peut rejoindre une « bande » pour des raisons très diverses ; les facteurs sont rarement les mêmes pour tous. Certains s'engagent dans une « bande » parce qu'ils recherchent un esprit de camaraderie ou une alternative à une structure familiale dysfonctionnelle. Cela ne veut pas dire pour autant que les jeunes provenant de familles qui ne sont pas « brisées » n'entrent pas dans des bandes, ils entrent également dans des « bandes ». Des études ont montré qu'un jeune peut rejoindre une bande parce que des amis ou un frère ou une sœur l'ont fait, mais il a été souligné aussi que des facteurs beaucoup plus personnels entrent en ligne de compte : le jeune peut être attiré par divers aspects de la « vie de la bande », par exemple l'adrénaline liée à la violence ou la consommation de drogue. Chaque jeune a ses propres raisons, de sorte qu'il est difficile de déterminer un facteur unique qui expliquerait tout.

Durant mes recherches au Nicaragua, un seul élément est apparu de façon systématique en matière d'appartenance à une « bande » : les membres des églises évangéliques ou de familles évangéliques ne s'engagent jamais dans une « bande ». On peut imaginer que c'est parce ces églises offrent à leurs fidèles des modes de pensée et de vie totalitaires d'une manière qui, d'un point de vue institutionnel, est analogue à celle des « bandes ». Sans aucun doute, rejoindre une église évangélique constitue un bon moyen de parvenir à quitter définitivement une « bande ».

Pourquoi un membre quitte-t-il la « bande » ?

La plupart des membres des « bandes » s'aperçoivent que la vie au sein de la « bande » n'est pas forcément un choix viable à long terme. Au-delà des dangers évidents associés à l'appartenance à une « bande », le lien étroit existant entre jeunesse et « bandes » fait que quitter ces dernières devient inévitable en vieillissant. Et en effet, les spécialistes du monde entier ont relevé que les membres d'une « bande » la quittent à l'âge adulte. Cela s'explique en partie par le fait qu'on peut voir la vie de « bande » comme une « sous-culture » venant s'intégrer dans une culture de société plus large, à laquelle les membres des « bandes » ne sont pas insensibles. Par exemple, dans le cas des « bandes » nicaraguayennes, deux raisons principales expliquaient le départ des membres : soit leur petite amie était tombée enceinte, soit ils avaient trouvé un travail. Dans le premier cas, c'était généralement la nécessité de devenir « responsable » qui était soulignée ; dans le second, il s'agissait d'une opportunité économique à ne pas laisser passer, compte tenu du taux de chômage chronique du pays. Ces deux situations reflètent clairement les valeurs de la société dans son ensemble plutôt que les valeurs des « bandes ». De nombreux membres quittent aussi les « bandes » parce qu'ils vont s'installer ailleurs ou, plus rarement, parce qu'ils sont « promus » au crime organisé,

notamment le trafic de stupéfiants. Bien entendu, beaucoup de membres de « bandes » sont tués.

Vous avez mentionné que la violence était un élément caractéristique des « bandes ». Mais la notion de violence englobe de nombreux actes : vols, trafic de stupéfiants, violence sexuelle, enlèvement, agression, meurtre, etc. Dans quels types d'actes de violence les « bandes » d'Amérique centrale sont-elles impliquées et qui sont les personnes touchées par cette violence ?

En Amérique centrale, les « bandes » sont impliquées dans différents types de violence, bien que la plupart des études suggèrent que, dans la région, la violence des « bandes » est dans l'ensemble sans réelle gravité : vol avec agression, petite délinquance, cambriolage, etc. Des formes de violence plus graves, telles que le viol ou le meurtre, sont plus occasionnelles, quoique certaines « bandes » d'Amérique centrale y recourent également. Toutefois, la question clé n'est pas de savoir quels sont les types de violence dont elles se rendent coupables, mais plutôt s'il convient de les définir uniquement au travers de ces formes plus épisodiques de violence ou si, au contraire, il ne faudrait pas regarder leurs schémas de violence habituels. Il importe de noter que les blessures ou les décès liés aux « bandes » concernent dans la plupart des cas les membres des « bandes » eux-mêmes. Évidemment, des personnes qui ne sont pas membres des « bandes » sont souvent touchées mais victimes, disons, de dommages collatéraux, puisque les violences se déroulent, en grande majorité, entre les différentes « bandes ».

Il y a d'autant plus de confusion autour de la question de la violence des « bandes » en Amérique centrale qu'il existe deux types de « bandes » différentes dans la région, les *pandillas* et les *maras*. Les premières ont émergé sur place, ce sont des « bandes » locales dont les origines remontent aux années 1940 ou 1950. Les secondes sont plus récentes et sont une transposition de la « culture de bande » des États-Unis, dans la mesure où elles sont nées des déportations massives d'immigrés clandestins qui ont commencé au début des années 1990. Par le passé, les *pandillas* étaient très répandus dans toute l'Amérique centrale. Aujourd'hui, on ne les trouve réellement plus qu'au Nicaragua et, dans une moindre mesure, au Costa Rica et au Panama, car ils ont été supplantés par les *maras* en El Salvador, au Honduras et au Guatemala (pour des raisons liées à leurs schémas migratoires différents, on ne trouve pas de *maras* au Nicaragua, au Costa Rica ou au Panama). Dans l'ensemble, les *maras* sont clairement beaucoup plus violents que les *pandillas*, parce qu'ils sont moins bien implantés dans le tissu social local, du fait qu'ils ont été transposés à travers les frontières (même si leurs membres sont de moins en moins des déportés et de plus en plus des jeunes du coin ayant adopté les us et coutumes des « bandes » américaines). La violence des *pandillas*, pour sa part, est liée – du moins à l'origine – à une forme de justice locale visant à protéger les communautés, ce qui bien évidemment fait une énorme différence, en particulier pour les habitants de ces communautés locales.

Diriez-vous que c'est une bonne chose que les *pandillas* contrôlent et protègent leurs quartiers, dans le sens qu'ils offrent un service aux habitants ?

Dans une certaine mesure, oui, mais il ne faudrait pas non plus idéaliser la situation. Par exemple, au cours des années 1990, une sorte de logique sociale sous-tendait les *pandillas* nicaraguayens. La « bande » que j'ai étudiée se livrait contre d'autres bandes locales à une forme de « guerre des bandes » semi-ritualisée qui, du fait de cette ritualisation de la violence, était, dans un contexte plus large d'insécurité chronique, plus ou moins prévisible pour les habitants des quartiers concernés. Généralement, dans une « guerre des bandes », le premier affrontement se jouait à coups de poings et de pierres. Ensuite, à chaque nouvel affrontement, on assistait à une escalade de la violence avec des moyens de guerre toujours plus

« sophistiqués », bâtons pour commencer, puis couteaux et tessons de bouteilles, pour aller jusqu'aux tirs de mortier, aux pistolets et aux AK-47. Si la vitesse de l'escalade variait, la séquence elle-même était toujours identique : les « bandes » n'avaient jamais recours dès le départ à des armes à feu. La nature codifiée de la « guerre des bandes » constituait ainsi une sorte de mécanisme limitant la violence, offrant aux habitants du quartier un « système d'alerte rapide ». En outre, dans le cadre de leur guerre, les membres des « bandes » cherchaient toujours à protéger la population locale et ce, souvent à leurs propres dépens.

Ce n'était certes pas le meilleur moyen d'offrir des services de sécurité, puisque des passants étaient souvent tués ou blessés, mais les habitants jugeaient que c'était mieux que rien et, à l'époque, ils apportaient généralement leur soutien à la « bande » locale. Les habitants n'ont sans nul doute jamais dénoncé des membres de la « bande » de leur quartier à la police ; ils plaisantaient même régulièrement avec eux dans la rue et leur donnaient de l'eau ou leur offraient un coca les jours de fortes chaleurs. Cette situation a toutefois totalement changé au début des années 2000, lorsque la logique des « bandes » s'est transformée et qu'elles se sont davantage organisées autour du trafic de drogue. Désormais, leur logique visait à protéger leur commerce de stupéfiants plus que la population locale, et leur violence s'était tournée vers cette dernière afin d'instaurer un climat de terreur leur garantissant de ne pas être dénoncées et de pouvoir effectuer leur trafic en toute liberté. La violence n'était plus ritualisée et elle était devenue extrêmement imprévisible. La population craignait les membres des « bandes », qui n'hésitaient pas à mutiler et parfois à tuer les habitants du quartier qui avaient eu une altercation avec des consommateurs de drogue. Aujourd'hui, l'hostilité des communautés locales à l'égard des « bandes » ne cesse de croître. On peut dire que, d'une certaine manière, la logique des *pandillas* au Nicaragua s'est beaucoup rapprochée de celle des *maras* en El Salvador, au Honduras et au Guatemala, qui sont moins implantés localement.

Diriez-vous que les « bandes » en Amérique centrale se sont professionnalisées ?

Les « bandes » d'Amérique centrale – tant les *maras* que les *pandillas* – se sont professionnalisées au cours des quelque dix dernières années. Le signe le plus évident de cette professionnalisation est peut-être leur participation croissante au trafic de stupéfiants, ce qui signifie que les bandes sont devenues plus petites, plus violentes et à but davantage lucratif. J'ai déjà expliqué que la violence des « bandes » était devenue plus brutale et visait moins à protéger la population locale, par exemple, mais ce changement s'est également accompagné d'une réduction du nombre de membres des « bandes ». Dans le cas du quartier de Managua où j'ai mené mes recherches, la « bande » locale est passée d'une centaine de membres environ dans les années 1990 à un peu moins de 20 dans les années 2000, en raison des nouvelles activités prioritaires de trafic de stupéfiants, qui ne peuvent être rentables qu'en étant exclusives. L'âge moyen des membres des « bandes » a pour sa part augmenté. Dans les années 1990, les membres avaient entre 7 et 23 ans ; dans les années 2000, entre 17 et 25 ans.

En quoi ces changements ont-ils influencé l'organisation des « bandes » ? Des structures hiérarchiques moins opaques ont-elles par exemple été mises sur pied ?

La question de la hiérarchie est très complexe. Dans les années 1990, il n'y avait pas de structure hiérarchique en tant que telle. Les « bandes » étaient relativement démocratiques, même si certains membres avaient plus d'influence que d'autres. Il n'y avait pas de *jefe* (chef), sauf dans le cadre des conflits avec les autres « bandes », où un « commandant en chef » était nommé, car il est évidemment impossible de mener une guerre de façon démocratique. Les nouvelles « bandes » qui font du trafic de drogue semblent avoir une hiérarchie beaucoup plus définie, avec bien souvent au sommet de la pyramide un *narco*. Son pouvoir se limite toutefois généralement à pouvoir mobiliser des individus pour qu'ils

commettent des actes de violence en son nom, et, en général, le narco est dans une large mesure tributaire d'un petit groupe de « lieutenants ». Parallèlement, le trafic de drogue est assez décentralisé ; à certains égards, il suit une logique féodale : un « roi » au sommet et des « seigneurs » qui lui doivent le respect, mais qui conduisent leurs affaires de façon autonome.

Existe-t-il une sorte de code de conduite au sein des « bandes » ?

Oui, absolument. Les « bandes » ne sont pas juste un phénomène social anarchique, elles ont des règles et des comportements à observer, par exemple s'agissant des formes de violence à employer et de la tenue vestimentaire. En même temps, ces règles dérivent souvent de la culture locale plus large. Prenez le machisme, par exemple, qui est très fort en Amérique centrale. Eh bien, certains aspects de la « culture de bande » sont clairement l'expression du machisme à son paroxysme. Être membre de la « bande », c'est « être un homme » tel qu'on l'entend là-bas, à savoir se pavaner, prendre des risques, montrer qu'on est *fort*. Cela explique en grande partie qu'il y ait si peu de femmes parmi les membres des « bandes » d'Amérique centrale. De tels codes de conduite ont perduré, soulignant à quel point les « bandes » sont liées à la culture globale.

D'autres codes ont néanmoins évolué. Par exemple, les « bandes » se caractérisaient souvent par le passé par un fort esprit de camaraderie et de solidarité : un membre faisait partie du groupe et pouvait toujours compter sur les autres membres pour l'aider et le protéger. Cet esprit s'est quelque peu affaibli, les relations étant beaucoup plus ambiguës et de plus en plus « professionnelles », dans le sens où les membres de la « bande » sont liés par un engagement dans une entreprise économique commune (le trafic de stupéfiants), mais rien de plus. L'une des évolutions les plus marquantes porte sur la notion de *traido*, qui est une sorte de vendetta. Si un *traido* surgissait toujours entre des individus, normalement entre des membres de « bandes » rivales, les conflits liés à celui-ci finissaient systématiquement par le passé par impliquer l'ensemble des membres des « bandes » concernées, alors qu'aujourd'hui le *traido* n'est plus considéré que comme une histoire personnelle. Alors qu'avant la devise était « un pour tous, tous pour un », c'est désormais le règne du « chacun pour soi ».

Dans l'art de la guerre, en particulier dans le cadre des conflits armés internationaux, les codes de conduite sont importants pour réduire l'ampleur des violences. Pensez-vous qu'il serait possible d'imposer des codes similaires aux « bandes » ?

L'idée d'étudier les parallèles entre les codes d'honneur des « bandes » et les codes de conduite des hostilités est intéressante. Il ne fait aucun doute que l'une des grandes réalisations du droit international humanitaire est d'avoir transformé les guerres modernes en modifiant la perception de la guerre : de « jeu » à somme nulle, on est passé à l'idée qu'une partie ne doit pas nécessairement tout perdre pour que l'autre gagne. Or, les choses étant ce qu'elles sont aujourd'hui, je ne suis pas sûr que cela puisse fonctionner avec les « bandes ». Cela aurait peut-être été possible dans le cas des « bandes » nicaraguayennes des années 1990, quand elles avaient encore une logique sociale, mais je doute que cette nouvelle logique ait du succès auprès des « bandes » contemporaines qui se livrent au trafic de stupéfiants. L'un des scénarios qui permettraient éventuellement cette évolution serait la dépénalisation des stupéfiants. Le fait de devoir agir dans l'illégalité ne serait plus alors le principal problème d'organisation ; générer un profit serait la seule priorité et des règles régissant la concurrence pourraient être instaurées, comme pour toute autre activité commerciale. Par ailleurs, des codes de conduite pourraient être élaborés dans le contexte des conflits opposant les « bandes » à l'État, en raison notamment de la nature généralement asymétrique de ces conflits. Dans ces cas-là, les « bandes » pourraient accepter quelques règles fondamentales. Est-ce que l'État serait prêt à s'aventurer sur ce terrain, là est la question, car dans une certaine mesure, cela constituerait une forme de légitimation des « bandes ».

Des arrangements ne sont-ils pas souvent conclus entre les « bandes » et les autorités et/ou des personnalités politiques ?

Cela dépend où. En Indonésie, par exemple, quand Suharto était au pouvoir, les « bandes » ont été pendant longtemps le bras armé du régime et ont conduit de nombreuses opérations violentes visant à terroriser la population, afin d'assurer la pérennité du régime sur le terrain. Le film de Martin Scorsese *Gangs of New York* souligne également les possibles liens entre les « bandes » et le monde politique. Pour sa part, l'anthropologue américain Desmond Enrique a montré les nombreux liens attestés entre des personnalités politiques et des « bandes » et narcotrafiquants locaux à Rio de Janeiro, les derniers assurant l'argent et les votes nécessaires aux premières. Dans d'autres pays, c'est le contraire qui se produit. La non-coopération avec les « bandes » sert alors d'excuse pour mener une répression sévère qui va souvent au-delà des « bandes », permettant aux gouvernements concernés de réprimer d'autres groupes comme les pauvres. On peut dire que c'est ce qui se passe en El Salvador, au Honduras et au Guatemala, par exemple, où la stratégie tristement célèbre de la *mano dura* (main de fer) semble avoir constitué avant tout une tentative d'éloigner la violence des centres urbains, loin de l'élite, et de la contenir dans les quartiers pauvres – avec un succès tout relatif, il faut bien le reconnaître. Dans le même temps, les gouvernements et les personnalités politiques jouent habituellement un jeu extrêmement serré, coopérant parfois avec les « bandes » et d'autres fois pas, selon ce qui sert leurs intérêts du moment.

Nous avons parlé des « bandes » en tant que paradigme de la violence en Amérique latine. Cependant, vous venez de mentionner le cas de l'Indonésie et on parle également beaucoup dans les journaux des « bandes » qui sévissent dans d'autres parties du monde, notamment en Afrique du Sud. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la dynamique des « bandes » ailleurs dans le monde ?

Laissez-moi tout d'abord vous dire que si les « bandes » sont sans aucun doute l'une des formes les plus visibles de la violence dans la majeure partie de l'Amérique latine, en particulier en Amérique centrale, il ne faut pas oublier qu'elles n'y constituent en aucun cas la seule forme de violence contemporaine. La violence domestique, par exemple, est un vaste problème lié au machisme omniprésent dans la région. En outre, comme le veut la célèbre maxime de Gandhi, la pauvreté est la pire forme de violence. Cela étant, je pense qu'on peut considérer le phénomène des « bandes » comme un « paradigme », dans le sens où elles reflètent très clairement certains des processus de base qui sous-tendent les nouveaux conflits urbains ayant émergé dans la région au cours des dernières décennies. Autrement dit, pour citer le spécialiste des premières bandes Frederick Thrasher, qui a étudié les « bandes » de Chicago des années 1920, « les bandes sont comme la vie, souvent difficiles et incontrôlables, et pourtant riches en processus sociaux fondamentaux pour celui qui étudie la société et la nature humaine » [traduction CICR].

Il n'est donc peut-être pas surprenant que les « bandes » constituent un phénomène mondial que l'on retrouve dans la plupart des sociétés et ce, dans le monde entier. Mais bien que de nombreuses recherches approfondies aient été réalisées dans bon nombre de pays – non seulement en Amérique latine, mais aussi aux États-Unis, en Afrique du Sud, en Russie, en France, au Timor Leste, au Nigéria et en Chine, entre autres – il faut mener d'autres études pour comparer les dynamiques de ces « bandes » à travers les divers contextes. L'année dernière, j'ai co-organisé un atelier avec Jennifer Hazen de l'Université du Texas à Austin, qui a réuni des spécialistes de douze pays menant des recherches sur les « bandes ». L'une des questions clés à en être ressortie est par exemple celle de la relation des « bandes » à l'État. J'ai déjà mentionné la coopération qui existe en Indonésie, alors qu'en Inde, les « bandes » ont tendance à être intégrées au sein des structures de la jeunesse militante des partis

politiques. Quant aux recherches présentées au sujet de la Chine, elles suggèrent que la présence de l'État jusqu'au niveau de la famille laisse peu de place pour l'apparition de « bandes ».

L'un des points frappants mis en lumière par les études comparatives, c'est le nombre de ressemblances entre les « bandes » des différents contextes. Pour vous donner un exemple, j'ai réalisé des recherches comparatives avec l'anthropologue danois Steffen Jensen, qui étudie les « bandes » d'Afrique du Sud. Nous nous sommes penchés sur les dynamiques des « bandes » dans ce pays et au Nicaragua et, même s'il existait à l'évidence des différences majeures entre ces « bandes », en partie du fait du contexte et de l'histoire différents des deux pays, on a aussi constaté quelques ressemblances surprenantes. Dans les deux cas, les « bandes » étaient engagées dans un processus de professionnalisation et le rôle de l'idéologie – qu'il s'agisse de celle des sandinistes ou de l'ANC – en tant que référence pour la mobilisation et l'établissement de mythes fondateurs et de codes de conduite était extrêmement similaire. Plus important encore, la notion d'exclusion était essentielle dans les deux cas : les villes sud-africaines avaient été caractérisées par une exclusion territoriale généralisée durant l'apartheid, ce qui avait persisté et reflétait la réorganisation territoriale de Managua, tout aussi exclusive dans la mesure où les quartiers pauvres et les bidonvilles étaient de plus en plus coupés du reste de la capitale.

Pensez-vous qu'on puisse établir un parallèle avec les émeutes dans les banlieues françaises ?

Il y a bel et bien des points communs. Les banlieues parisiennes sont très isolées du reste de la capitale. Le film *La Haine*, par exemple, l'a très bien montré, tant lorsque les trois jeunes protagonistes se retrouvent au centre de Paris et ne savent pas quoi faire parce qu'ils ne connaissent pas le centre-ville, que lorsqu'ils restent bloqués dans la capitale du fait de l'absence de trains pour regagner la banlieue. Si vous regardez le développement urbain de Paris d'un point de vue historique, il est clair que les banlieues ont été progressivement déconnectées du centre-ville au cours des cinquante dernières années, les petites gares ayant été fermées et de moins en moins de bus assurant la liaison entre le centre et la périphérie. On peut parler là d'une forme d'exclusion territoriale « douce », si on pense notamment aux favelas de Rio de Janeiro qui ont récemment été entourées d'un mur, mais la dynamique fondamentale est la même. Et si on prend en compte le fait que les « bandes » ne sont qu'un épiphénomène résultant de circonstances structurelles beaucoup plus larges, il n'est dès lors pas surprenant de pouvoir établir des parallèles entre les différents contextes.

Là où règnent l'exclusion territoriale et un taux de chômage élevé, et où il n'y a que peu de possibilités d'améliorer sa situation, comme c'est le cas tant dans les banlieues parisiennes que dans les bidonvilles de Rio de Janeiro, il n'est pas étonnant que des formes sociales similaires apparaissent. Cela étant, leur nature exacte et leur action dépendent d'autres facteurs, les situations étant rarement parfaitement identiques. Rio de Janeiro, par exemple, est un point de transit logique pour les stupéfiants, ce que Paris n'est pas – la capitale française est l'une des extrémités de la chaîne. La situation est de ce fait très différente et explique en partie pourquoi les « bandes » des banlieues parisiennes ne sont pas aussi dangereuses et violentes que celles des favelas de Rio de Janeiro. Il est aussi beaucoup plus facile de se procurer des armes à Rio qu'à Paris et le degré de présence et de contrôle de l'État est également très différent dans les deux villes.

Faut-il comprendre que l'État n'a plus de contrôle sur les bidonvilles dans des agglomérations telles que Rio de Janeiro ?

Ces dernières années, on a beaucoup parlé des États faibles, fragiles, défaillants ou en crise, et on peut aller jusqu'à dire que dans de telles conditions, il ne serait guère surprenant que l'État

ait une influence considérablement réduite sur les bidonvilles. En même temps, je pense aussi que dans bien des cas les États ont *choisi* de se retirer de telles zones. La nouvelle économie mondiale n'a plus réellement besoin des bidonvilles : elle est moins exigeante en main d'œuvre que par le passé et n'a plus besoin que leurs habitants fassent office de réservoir de travailleurs. Cette réalité a été dépeinte de façon très claire par le sociologue américain Mike Davis dans un ouvrage récent intitulé *Planète bidonvilles*, dans lequel il suggère que les bidonvilles abritent une population excédentaire et pose la question de savoir ce qu'il convient de faire avec elle. Dans la plupart des cas, il a été choisi d'exclure cette population, de la maintenir à l'écart de l'élite urbaine, qui vit dans des lotissements privés protégés et profite des avantages de la mondialisation et de la nouvelle économie. Les pauvres sont confinés dans leurs bidonvilles ; on les laisse se disputer entre eux les quelques miettes qu'ils peuvent trouver.

Il est inquiétant que ce genre de processus renforce globalement les inégalités. Un jour ou l'autre, quelque chose va exploser. Je ne vois pas comment on pourrait avoir la grande majorité de la population vivant dans la pauvreté et rester les bras croisés sans provoquer des troubles sociaux. Quand on regarde les conditions sociales, économiques et politiques qui règnent dans l'Amérique centrale contemporaine, il est frappant de constater qu'à bien des égards la situation est similaire à celle du début des années 1970, lorsque les luttes révolutionnaires qui allaient mener à plus de vingt années de conflit armé ont véritablement pris de l'ampleur. La structure de la fiscalité en Amérique centrale en est l'exemple parfait. Au Nicaragua, par exemple, les modes de taxation aggravent les inégalités : dans la mesure où il n'y a que quelque 9 000 contribuables individuels, cela signifie que la plupart des impôts sont indirects et pèsent donc de façon disproportionnée sur les pauvres.

Qu'est-ce qui est entrepris face à de telles circonstances structurelles ? Des politiques ont-elles contribué avec succès à réduire la violence des « bandes » ?

Tout d'abord, il y a une chose qui, à coup sûr, ne fonctionne pas : la répression. Nous savons avec certitude que les mesures répressives échouent presque toujours. En Amérique centrale, elles ont même fait augmenter la violence. La répression peut prendre deux formes principales. Soit, comme en Amérique latine, on vise des individus en particulier, par exemple des membres de « bandes », soit on cible les communautés associées à la violence, à savoir les pauvres. Cela a été le cas par le passé au Brésil, notamment, et plus récemment en Jamaïque, où de nombreuses communautés pauvres de Kingston ont été littéralement assiégées. Le problème avec la première stratégie, du moins en Amérique centrale, c'est qu'elle a conduit à ce que les membres des « bandes » soient de plus en plus traités comme des « combattants illégaux » – pour utiliser cette expression pseudo-juridique qui est un bel oxymore – justifiant des interventions disproportionnées et contrevenant souvent au droit international des droits de l'homme. La seconde stratégie est presque un retour aux méthodes de guerre classiques – mais de façon très asymétrique, dans la mesure où les communautés locales considérées n'ont généralement rien à opposer au pouvoir de feu de l'État – sauf que les hostilités ne sont pas dirigées vers l'extérieur. Or, selon la formule bien connue d'Abraham Lincoln, « *a house divided against itself cannot stand* », une maison divisée ne peut pas tenir.

Le problème, c'est que la répression sert des intérêts autres que la réduction de la violence. Ainsi, bien qu'il soit sans cesse démontré que la stratégie de la *mano dura* en Amérique centrale ne fonctionne pas, elle se poursuit. Pourtant des arguments en faveur d'une approche plus préventive se font entendre chaque jour davantage mais, et c'est là la raison principale, cette stratégie permet de diaboliser les « bandes » et d'éloigner l'attention de sociétés inégalitaires qui le deviennent toujours plus, faute de volonté politique de remédier à la situation. L'absence de croissance économique et de création d'emplois en Amérique

centrale n'est pas due uniquement à la crise mondiale, mais plutôt aux modèles économiques qui ont été mis en place au cours des vingt dernières années et qui, fondamentalement, sont exclusifs.

Si on devait donc ramener les choses à un seul élément, diriez-vous que l'inclusion est la solution ?

Oui, je pense en effet que ce serait là la solution. Il existe de nombreux moyens de parvenir à l'inclusion et à l'intégration. Il ne s'agit pas juste de créer des emplois. Les membres de la « bande » de Managua avec laquelle je travaillais étaient parfaitement conscients de leur exclusion, territoriale en particulier, et donc du fait qu'il y avait certains endroits où, soit ils ne pouvaient pas aller, soit ils n'iraient tout simplement pas. S'ils débarquaient dans un centre commercial un peu huppé, on ne leur demanderait ni qui ils sont ni ce qu'ils veulent, on se contenterait de les jeter dehors. À l'évidence, la notion de cohabitation n'est pas quelque chose qui va de soi. L'exemple contraire est une ville comme Buenos Aires, qui connaît une différenciation socio-économique significative, mais aussi des interactions substantielles entre les différents groupes. Évidemment, certains quartiers de la ville sont plus riches ou plus pauvres que d'autres, mais on n'a pas l'impression que la population considère qu'il y a des endroits où il vaut mieux ne pas aller. Les habitants des quartiers riches se rendent dans les quartiers pauvres et vice-versa, même si, lorsqu'on regarde l'agglomération de Buenos Aires dans son ensemble, on pourrait dire qu'elle ressemble à Paris, avec un centre socialement hétérogène et des banlieues isolées (connues là-bas sous le nom de *partidos*).

Concrètement, quels types de projets d'intégration peuvent être mis en œuvre pour réduire la violence des « bandes » ?

Je connais peu de projets qui ont réussi à faire diminuer la violence des « bandes ». À regarder la situation d'un point de vue historique, on constate que le processus le plus efficace a été le boom économique ; de fait, l'histoire des « bandes » aux États-Unis suggère que le phénomène croît et décroît en fonction des cycles économiques. Sachant cela, il n'est peut-être pas étonnant que les programmes de réduction de la violence des « bandes » ayant le mieux fonctionné soient ceux qui ont offert d'autres possibilités aux jeunes. Il importe toutefois que ces possibilités soient viables à long terme, ce qui n'est pas toujours facile.

Au Nicaragua, par exemple, j'ai appris l'existence d'un projet dans le cadre duquel des membres de « bandes » étaient amenés à la campagne et où, pendant trois mois, on leur apprenait le métier de maçon ou de charpentier. On les renvoyait ensuite dans leur quartier avec un prêt conséquent leur permettant de monter une affaire. Malheureusement, cela coûtait assez cher, les compétences enseignées étaient très répandues et peu des anciens membres de « bandes » qui finissaient le programme parvenaient à créer une affaire viable. Le programme n'avait clairement pas été conçu en prenant en compte le contexte local et, globalement, son taux d'échec était extrêmement élevé.

Un autre projet, réalisé cette fois en El Salvador, avait adopté une approche très différente. Il était fondé sur l'idée qu'il était nécessaire de répondre à la motivation première de l'appartenance à une « bande » – à savoir le pouvoir et l'autorité associés au fait d'être membre d'une « bande » – et d'utiliser les compétences existantes des membres. À ce moment-là, bon nombre des membres des « bandes » du pays avaient été déportés des États-Unis et parlaient l'anglais. Le but du projet a ainsi été de former des membres de « bandes » à devenir professeurs d'anglais, car en tant que professeur, on est placé dans une relation de pouvoir et d'autorité vis-à-vis des élèves. Malheureusement, le nombre de professeurs d'anglais nécessaires n'est pas illimité, mais c'est l'un des projets les plus originaux que j'ai pu voir.

Enfin, toutes les interventions ne doivent pas viser l'intégration économique. Dans le quartier de Managua où j'ai effectué la plupart de mes recherches durant les quelque dix dernières années, l'une des rares formes d'intervention de l'État a été la construction par les autorités municipales d'un terrain de basketball. Cette construction est intervenue juste avant des élections et relevait à l'évidence de la stratégie politique plus que de toute autre chose, mais elle a – involontairement – eu un effet marqué sur le nombre d' enrôlements dans la bande locale. Ce terrain a offert une alternative à de nombreux jeunes qui, autrement, auraient passé leur temps à traîner dans la rue, ce qui les aurait automatiquement poussés vers la « bande ». À la place, ces jeunes pouvaient désormais faire des parties de basket. Cette histoire a souligné les avantages pour l'État d'offrir aux jeunes une alternative à passer leur temps dans la rue.

Une dernière question : quel rôle, selon vous, les organisations humanitaires pourraient-elles jouer ? Avez-vous des exemples d'une organisation humanitaire locale ou internationale faisant évoluer les choses, s'agissant de la violence des « bandes » ?

La violence des « bandes », comme je l'ai déjà dit, constitue un épiphénomène. Elle est liée à des problèmes structurels plus larges, qui relèvent davantage du développement que de l'humanitaire. Ainsi, on peut considérer que ce problème n'entre pas dans le cadre du mandat d'une institution comme le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Cela étant, de nombreuses organisations humanitaires locales s'efforcent de mettre en œuvre diverses initiatives visant à répondre au problème de la violence des « bandes », notamment par la médiation et la négociation d'un armistice entre les « bandes » et en amenant celles-ci à déposer les armes. Malheureusement, aucune des trêves ne dure.

Il y a un domaine où je pense en revanche que des institutions telles que le CICR peuvent avoir un avantage comparatif, c'est pour pallier le manque de confiance qui existe souvent entre la police et les « bandes ». Or c'est là quelque chose d'essentiel, comme le souligne l'expérience de l'une des ONG les plus connues œuvrant à la réduction de la violence des « bandes » en Amérique latine, *Homies Unidos*. Cette organisation se compose majoritairement d'anciens membres de « bandes » ayant renoncé à la vie en « bande », mais maintenant toujours des liens avec des membres actifs et dirigeant des projets en leur faveur. *Homies Unidos* a beaucoup de mal à établir sa crédibilité auprès du gouvernement salvadorien, auquel elle ne fait d'ailleurs pas confiance, en grande partie à cause d'une campagne soutenue de harcèlement contre elle qui a atteint des sommets avec l'arrestation de son directeur pour complicité de meurtre.

Que l'accusation en question soit fondée ou non, tant les autorités salvadoriennes qu'*Homies Unidos* ont catégoriquement refusé de s'asseoir à la même table pour discuter ; les deux parties n'ont pas même accepté de reconnaître que les règles de base régissant leur interaction devaient être fixées conjointement, plutôt qu'imposées unilatéralement. Il est évident que le CICR est mieux placé que la plupart des autres organisations pour agir en tant que médiateur dans cette situation, en raison de sa neutralité, de sa réputation et du fait qu'il sera probablement écouté par les deux parties. Est-ce qu'il est politiquement à même de le faire, là est la question, et je dirais que c'est même en fin de compte l'élément fondamental s'agissant des « bandes », dans ce monde qui, dans une large mesure, considère ces dernières comme incarnant l'une des formes de la barbarie moderne.